



Strasbourg, le 26 avril 2021

Région et Bas-Rhin

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél : 03.88.37.07.58
Fax : 03.88.25.52.66
siegeregion@alsacenature.org
www.alsacenature.org

Direction de la coordination des
politiques publiques et de l'appui
territorial bureau de l'environnement
et de l'utilité publique
5, place de la république
67073 Strasbourg cedex

Nos réf : J476/AV/FL-14/2021

Suivi par : François Lardinais

Tél - courriel : 0388370758 - contact67@alsacenature.org

Objet : consultation du public EARL Schneider Ferme Faust a Wintzenbach

Madame, Monsieur,

Alsace Nature accepte la méthanisation comme faisant partie du mix d'énergie renouvelable dont notre société a besoin, mais en dénonce les dérives. En particulier nous tenons à un système alimentaire durable au vu des limites planétaires, intégrant une éthique envers le vivant en général et les animaux d'élevage en particulier.

Le développement d'une méthanisation qui s'appuie sur des élevages concentrationnaires est insoutenable. Le bilan au niveau énergie et climat est d'ailleurs très mauvais. Il vaudrait beaucoup mieux commencer par abandonner des élevages injustifiés, qui alimentent une surconsommation de protéines animales bradées à des prix non rémunérateurs et issues d'une immense détresse animale. Cela permettrait de construire un système agricole et alimentaire écologique, économe, autonome, et sain.

Le dossier de consultation met en avant (nous citons) : « *Ses bagages professionnels lui ont permis de développer un site d'élevage porcin à partir de l'année suivante dans les meilleures conditions techniques et environnementales. Ce développement s'est poursuivi par étapes jusqu'au milieu des années 2010, en tenant compte du bien-être animal.* »

Si le rédacteur du dossier suggère ainsi au lecteur non initié que le bien-être animal serait « pris en compte » (mais qu'est-ce que cela signifie ?) dans l'élevage de M. Schneider, il faut pouvoir le démontrer, sous peine de tromper le public. A première vue, le bien-être animal dans cet élevage est aussi véridique que l'affirmation que la terre est plate. Tout indique que les animaux sont sur caillebotis intégral, ce qui est incompatible avec leur confort physique et thermique et avec la mise à disposition de matériaux manipulables satisfaisants.

On se souvient d'une enquête publique pour extension de cette porcherie, où la seule avancée était une légère augmentation des surfaces pour pouvoir vendre sur le marché allemand. Il nous semble important de faire le point sur le fonctionnement de cet élevage dont découle le projet d'unité de méthanisation :

- Est-ce que les porcs disposent d'une litière en zone de couchage ?

- De matériaux manipulables appropriés et suffisants donc végétaux et comestibles, disponibles en permanence pour tous les porcs ?
- Les queues sont-elles intactes sans caudophagie induite ?
- Les maternités sont-elles « en liberté » (sans fixation de la truie) ?
- Y a-t-il un accès au plein air pour tous les animaux ?
- Est-ce que l'âge de sevrage est retardé ?
- La prolificité des truies réduite, sans pratiquer des adoptions systématiques ?
- La castration chirurgicale abandonnée ou effectuée sous anesthésie ?
- Y a-t-il une évaluation périodique avec démarche de progrès ?

Si les réponses à ces questions sont affirmatives, tout va bien. Sinon le montage financier de l'opération représente ni plus ni moins qu'une subvention scandaleuse, par le prix garanti pour l'électricité, à un élevage concentrationnaire qui ne devrait même pas exister.

Quant aux fientes et aux fumiers bovins, est-ce que ces animaux ont accès au plein air, ou s'agit-il, là aussi, de déjections produites en claustration et en zéro pâturage ?

Il est compréhensible que M. Schneider ait voulu réduire les nuisances olfactives, parce qu'elles étaient massives, sur le lieu.

Concernant la méthanisation elle-même, le dossier du projet ne présente aucune vue d'ensemble sur les substrats disponibles dans le secteur à proximité et aucune réflexion sur les impacts agronomiques, environnementaux et économiques d'une telle aspiration de matériaux végétaux (70 t/jour). Seuls les éléments fertilisants sur les parcelles sont pris en compte, par un plan d'épandage. Les teneurs en matière organique, le retour du carbone aux sols, et l'évolution de la qualité des sols ne font l'objet d'aucune étude ni transparence. C'est pourtant la clé de l'acceptabilité ou non de l'utilisation des digestats. Aussi savons-nous que certains porteurs de projets sont parfaitement capable de présenter ces enjeux de manière pertinente, pourquoi pas ici ?

Les fuites de méthane et la présence d'une torche y figurent. Les fuites d'ammoniac sont balayées sous le tapis. Certes, les fosses sont couvertes, et c'est un progrès environnemental par rapport au passé. Mais en même temps, la quantité totale d'ammoniac susceptible de se volatiliser est encore fortement augmentée. Aussi, la fertilisation prévue avec les digestats correspond à des rendements élevés, dans une agriculture conventionnelle, très loin de l'objectif de passer les terres en bio abandonnant les pesticides de synthèse. Ceci dans un parcellaire majoritairement en zone vulnérable. Il est question de cogénération, mais le peu de récupération de chaleur mentionnée n'est absolument pas convaincant. Il semble qu'il y a là encore un gaspillage énorme. Il faudrait au moins injecter le gaz dans le réseau.

Les constructions auront une hauteur de 6 m et 8 m. Cela ne change peut-être pas grand-chose, parce que toute manière, cette entrée du village est déjà rendue sinistre et oppressante par la porcherie.

Le silo de stockage des intrants est bâché au plus tard 24 après leur mise en dépôt. S'il y a des livraisons tous les jours, le silo sera souvent non couvert.

Pour toutes ces raisons nous alertons les autorités et l'exploitant que ce projet de méthanisation n'est pas pertinent et pas acceptable. Il y aurait plusieurs éléments à clarifier et des modifications substantielles à apporter, notamment au niveau des conditions d'élevage avec une réduction substantielle du nombre de porcs, et pour améliorer le taux de matière organique des sols.

Nous demandons la publication sur le site de la Préfecture et en tout cas la communication du rapport sur la présente consultation, avec les réponses à nos questions.

Nous rappelons que ce sont bien les dérives de plus en plus indéfendables des projets de méthanisation qui font que le public les accepte de moins en moins. Il est essentiel d'appliquer des critères pertinents pour des énergies renouvelables dans des systèmes durables.

Vous remerciant de bien vouloir prendre en compte nos remarques, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée

Anne VONESCH
Pour le directoire du réseau agriculture

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized, cursive representation of the name 'Anne Vonesch'.